

Les ministres soutenaient la banque au moyen de dépôts publics faits sans intérêts, et les amis puisaient à pleines mains dans ses coffres, grâce à la connivence du gouvernement et des officiers de la banque. L'on tira et soutira tant et si bien qu'après une dizaine d'années, le Grand-Tronc aidant, la banque se trouva sérieusement embarrassée. (1)

En 1863, l'administration Macdonald Dorion trouva les affaires dans un tel état qu'elle dut cesser de déposer dans cette banque les fonds de la province. La banque devait alors au gouvernement \$1,486,666, (2) qu'elle promit de payer avec intérêt, en douze années, par versements périodiques.

L'automne dernier, la Banque du Haut-Canada a suspendu ses paiements, et le gouvernement perd par là \$1,200,000 qu'elle lui devait encore.

Le ministère Macdonald-Dorion, dans les quelques mois qu'il a été au pouvoir, n'a pu sauver que les intérêts, et \$286,666 sur le capital. C'est toutefois un beau résultat, comme les administrations conservatrices ne sauraient en montrer en leur faveur.

3° Le Fonds d'Emprunt Municipal du Haut-Canada.

MM. Lafontaine et Baldwin s'étaient retirés de la vie publique. Les spéculations sur les chemins de fer étaient commencées. Le prestige de l'administration disparaissait. Il fallait à tout prix soutenir sa popularité. C'est alors que M. Hincks, qui avait déjà donné la garantie du gouvernement aux entreprises de chemin de fer, imagina de l'étendre à tous les travaux publics que les municipalités du Haut-Canada voudraient entreprendre. Cette mesure ne pouvait manquer de porter ses fruits. C'est en 1852 que la loi fut passée. En 1854 l'administration McNab-Taché en étendit les dispositions au Bas-Canada, et lorsqu'elle fut rappelée en 1859, il était dû à la province par les municipalités du H.-C. \$7,294,800 Par celles du B.-C. 2,191,040

Total....\$9,485,840

(1) 1° En 1857, M. Morison, alors receveur-général, et en même temps administrateur de la succession Zimmerman, tira d'un seul coup de la Banque du Haut-Canada \$247,960 pour remplacer un dépôt spécial fait sans autorisation dans la Banque Zimmerman, qui était en faillite.

2° En 1860, le Grand-Tronc donna au gouvernement une lettre de change pour £100,000 sur Glynn, Mills & Cie. Cette lettre de change ne fut pas acceptée. Pour la remplacer la Banque du Haut-Canada en tira une autre, pour le même montant, qui fut acceptée par le président du Grand-Tronc, mais qui ne fut pas payée.

3° En 1860, F. Baby devait à la Banque du Haut-Canada \$93,544. Il devait de plus \$72,000 à la province. Le gouvernement acheta ses steamers pour acquitter ces deux dettes, lui donna en outre \$60,000, en tout \$225,544, et devint propriétaire de steamboats qui ont depuis coûté à la province environ \$40,000 par année. (Voir les Rapports de la Commission Financière de 1863).

Les livres de la Banque du Haut-Canada sont remplis de transactions comme celles-ci, dans lesquelles figurent des amis du gouvernement.

(2) Comptes Publics de 1863.